

L'an deux mille vingt, le six octobre, le conseil municipal de la commune de Montcuq en quercy blanc s'est réuni à vingt heures en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr LALABARDE Alain.

Date de la convocation du conseil municipal : 29 septembre

Nombre de conseillers en exercices : 23

**Présents** : M ARNAL Jérôme, M BARRAU Martial, M BARRES Roland, M CAUMON Patrice, Mme DEMON Valérie, M DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Édith, M LALABARDE Alain, M LAPEZE Yannick, Mme LE QUILLEC Edwige, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme MATHIERE Stéphanie, M MEYNEN Olivier, Mr MURET Jean-Luc, Mme RECHE Arianne, M ROUX Bernard, Mme SABEL Marie-José, Mme SAURAT Anna, Mme SAURT Dominique.

**Absents excusés** : Mme FICAT Isabelle qui a donné pouvoir à Mr CAUMON Patrice, Mme BERTHOLET-FRAUNIE Camille qui a donné pouvoir à Mr LALABARDE Alain, Mr MURET Jean-Luc.

**Absents** : Mr LAPLANCHE Adrien, Mr LAGARD Ludovic.

La séance est ouverte par Mr LALABARDE Alain, Maire.  
Stéphanie MATHIERE est désignée secrétaire de séance .

Le compte rendu du 25 Août est approuvé.

Le procès verbal de la réunion du 25 Août est approuvé.

**-Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité**

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

**-Modification du taux de taxe d'aménagement** : il a été décidé de supprimer le taux qui est actuellement à 4% et de la mettre à 10% sur deux zones à aménager (Le thouron et Roc lampeyre-La gougne) afin de pallier aux coûts d'aménagements incombants à la commune (réseau électrique, sanitaire, sécurité incendie ....)

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**-Décision modificative investissement** : la rénovation et l'isolation phonique de la salle de réunion du conseil municipal devient nécessaire.

La question du choix du revêtement a été soulevée entre du lino ou du parquet, le parquet a été choisi. Les travaux dureront environ 2 mois.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

-Réalisation d'un emprunt de 450 000 € sur 20 ans permettant la réalisation de la seconde tranche cœur de village

-Réalisation d'un prêt relais de 200 000€ sur 24 mois

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

-Cession d'un terrain à Ages et Vies : environ 3 000 m<sup>2</sup> au prix de 15 €/m<sup>2</sup>

Les travaux débuteront au printemps , l'accès se fera sur la route de Belledent et sera à la charge de la commune. Ils souhaiteraient une page sur le bulletin municipal mais la publicité n'est pas acceptée sur celui-ci donc ils seront plutôt dirigés vers le site internet de la mairie.

Il a également été demandé quel sera leur taux de taxe d'aménagement : 2,5%.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

-Ventes de parcelles de terrains suite à enquête publique : trois parcelles ont été déclassées du domaine public afin de pouvoir être vendues .Il a été demandé comment été fixé le prix. Le prix est de 20 € le m<sup>2</sup> car ce sont des petites superficies.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### -Questions diverses

Réfection des sanitaires de l'école primaire subventionné à 80 %.

EHPAD réfection toiture, ascenseur ... subventionné à 50 %

Camping-car parc, quelques points à éclaircir, qui fait quoi ?

Aire de jeu le portillon ne ferme plus.

Colombarium à agrandir , comment ?

3 platanes coupés sur l'allée des platanes.

Tour, mise en place d'une table d'orientation et abandon du projet de sanitaires.

L'office du tourisme prend forme, il devrait être couvert en fin d'année il y a eu des problèmes d'eau dans les fondations.

Les 2 jours de Montcuq auront lieu le 1er dimanche de novembre.

Il serait bien de faire un compte rendu succinct des réunions de commission.

Projet de mise en place de 2 panneaux de plan de ville.

Une formation des élus aura lieu (3 jours) plus d'informations à venir.

Prochains conseils municipaux le 10 novembre et le 8 décembre à 20 heures